

# La Réponse de la FAO au **changement climatique**

Tout au long du processus qui va des estimations de l'impact au niveau mondial jusqu'à l'action nationale et locale, la FAO encourage en tant que partie intégrante du développement l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation dans les secteurs de l'agriculture, des pêches, des forêts et autres secteurs. Elle intègre l'adaptation et l'atténuation dans la planification et le conseil en matière agricole et de sécurité alimentaire ainsi que dans le renforcement des capacités institutionnelles et techniques. La FAO plaide en faveur d'une meilleure insertion des secteurs agricoles dans les mécanismes de financement et de transfert de technologie, y compris les incitations pour développer les synergies entre adaptation et atténuation et pour les services environnementaux. Dans ce contexte, la FAO supporte activement le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

## Gestion et partage des connaissances

La FAO joue un rôle actif dans les efforts de sensibilisation et de dissémination de l'information et fournit un forum neutre pour la discussion. Les activités actuelles incluent:

- **Forum de discussion:** encouragement pour des discussions techniques et relatives aux politiques sur les questions de changements climatiques lors de ses commissions régionales, conférences, forums des parties prenantes et grâce à toute une gamme de partenariats et collaborations sur des questions d'intérêt mondial et des programmes-clés.
- **Gestion des données:** gestion de bases de données sur les changements climatiques et harmonisation des données, par exemple par le biais de l'Évaluation des ressources forestières mondiales ([www.fao.org/forestry/fra/](http://www.fao.org/forestry/fra/)), du Système mondial d'observation terrestre (SMOT) ([www.fao.org/gtos/](http://www.fao.org/gtos/)), du Réseau mondial sur le couvert végétal ([www.glcnet.org/](http://www.glcnet.org/)) et des bases de données agroclimatiques (<http://www.fao.org/nr/climpag/>).
- **Communication et sensibilisation:**
  - ◊ Partage des connaissances sur les changements climatiques dans le secteur agricole par le biais de publications, sites Internet, bulletins d'informations électroniques, forums de discussion, matériel audiovisuel (par exemple le film "Forêts et changements climatiques: une vérité opportune") et d'activités nationales pendant la Journée mondiale de l'alimentation 2008 ([www.fao.org/getinvolved/worldfoodday/](http://www.fao.org/getinvolved/worldfoodday/)).
  - ◊ Promotion de stratégies de communication et d'outils en appui à l'adaptation aux changements climatiques dans les régions rurales par le biais de "l'Initiative de Communication pour le développement durable".
  - ◊ Développement d'activités et programmes de sensibilisation visant à impliquer les enfants et les jeunes dans les questions liées aux changements climatiques en lien avec d'autres agences des Nations Unies (dont la CCNUCC et l'UNICEF) et les organisations de la société civile ([www.fao.org/climatechange/youth](http://www.fao.org/climatechange/youth)).

## Conférence de haut niveau sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire

En juin 2008, la FAO, avec le FIDA, le PAM et le système GCRAI, a convoqué une Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis des changements climatiques et des bioénergies. Sur les changements climatiques, la Déclaration adoptée par 181 pays indique:

*« Il est essentiel de traiter la question fondamentale de savoir comment accroître la capacité de récupération des actuels systèmes de production vivrière face aux défis du changement climatique. [...] Nous demandons instamment aux gouvernements d'attribuer la priorité qui s'impose aux secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, afin de créer des conditions permettant aux petits agriculteurs et aux pêcheurs du monde, y compris des populations autochtones, en particulier dans les zones vulnérables, de participer, en en profitant, aux mécanismes financiers et aux flux d'investissement à l'appui de l'adaptation au changement climatique, de l'atténuation de ses effets et de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies. Nous soutenons l'établissement de systèmes agricoles et de pratiques de gestion forestière durable qui contribuent nettement à atténuer les effets des changements climatiques et favorisent l'équilibre écologique. »*

[www.fao.org/foodclimate](http://www.fao.org/foodclimate)

## Soutien aux pays

La FAO apporte son soutien aux pays le biais de projets et programmes intersectoriels en rapport avec l'évaluation des impacts, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation et avec le développement de directives sur les politiques.

- **Renforcement:** Intégration des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation dans les plans et programmes nationaux relatifs aux secteurs agricoles, des pêches, de la gestion des forêts et de la sécurité alimentaire, par exemple à travers le Programme du Pacifique pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence durables.
- **Évaluation des impacts:** Évaluation des impacts des changements climatiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, par exemple au Maroc et dans plusieurs pays à faible revenu et à déficit vivrier. Exploration des relations entre questions de genre, variabilité du climat et les réponses en matière d'adaptation et développement d'une méthodologie pour l'adaptation aux spécificités de chaque sexe, par exemple en Inde.
- **Renforcement des capacités:** Renforcement des capacités nationales et locales dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches pour la réduction des risques de catastrophe, pour la gestion des risques liés aux changements climatiques et pour l'adaptation aux changements climatiques par le biais de la participation des communautés au Bangladesh et au Népal et à travers l'Initiative mondiale pour la sélection végétale en vue de développer des variétés résistantes à la sécheresse, aux inondations et au sel.

### Programme UN-REDD

La FAO, le PNUD et l'UNEP ont lancé conjointement un programme de collaboration sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) pour aider les pays en développement à préparer et mettre en œuvre des stratégies nationales REDD et soutenir le développement d'approches standardisées pour un instrument REDD lié à la CCNUCC.

[www.un-redd.net](http://www.un-redd.net)

## Transferts de technologie

Introduction de systèmes d'agriculture, d'élevage du bétail, forestiers et de gestion des pêches plus durables reliant la nécessité d'une augmentation de la production agricole aux inquiétudes pesant sur l'environnement ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation. On peut citer par exemple:

- La promotion d'une agriculture de conservation en Amérique centrale et aux Caraïbes, en Asie centrale et orientale et en Afrique australe et orientale, des programmes régionaux sur l'agriculture biologique et les changements climatiques dans les pays des îles du Pacifique et en Afrique, la promotion de la conservation et de l'emploi de plantes indigènes localement adaptées et de la diversité animale en Asie et Afrique;
- des programmes de modernisation de l'irrigation: [www.watercontrol.org/about/about.htm](http://www.watercontrol.org/about/about.htm);
- la promotion de la gestion durable des parcours et des plantes fourragères en Afrique, Amérique latine et Asie centrale et l'Initiative Élevage, environnement et développement ([www.fao.org/ag/againfol/programmes/en/lead/lead.html](http://www.fao.org/ag/againfol/programmes/en/lead/lead.html));
- la promotion de l'usage amélioré de la technologie du biogaz, en particulier en Asie et en Amérique latine;
- un projet pilote sur les possibilités de paiement pour les services environnementaux en vue d'une atténuation du changement climatique dans les systèmes agropastoraux;
- la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et l'approche écosystémique de la production halieutique et aquacole;
- le renforcement de la gestion durable des forêts en appuyant la mise en œuvre de directives pour de meilleures pratiques dans le domaine de la foresterie, par exemple pour la gestion des incendies, la réduction de l'impact de l'exploitation forestière, la mise en application de la loi sur les forêts, etc.;
- la participation à des projets couvrant 16 pays de la section thématique "Environnement et changements climatiques" du Fonds spécial PNUD-Espagne-OMD.